

plication que ce collègue a donnée sur sa démission de ses fonctions de secrétaire parlementaire du ministère de la milice. La dépêche qui nous donne cette explication se lit comme suit:

"Après la formation d'un gouvernement d'union son service fut transféré au département chargé du rétablissement de nos soldats dans la vie civile. M. McCurdy offrit sa démission le 17 septembre. Hier, lorsqu'on lui en demanda les raisons, il répondit que, dans son opinion, le département ne se hâtait pas suffisamment à procéder d'après un plan compréhensif à la solution du problème de rétablir nos soldats revenus du front dans la vie civile, et que, comme l'étendue de son autorité n'était pas définie, il ne pouvait consentir à conserver une charge simplement nominale et à être tenu responsable des fautes du département s'il en survenait. Dans l'opinion de M. McCurdy les problèmes du département en s'accumulant journellement, n'ont pas été suffisamment envisagés. Lorsque le département avait besoin de coopération ou de l'assistance d'autres départements, cette assistance a été insuffisante.

Par exemple, le rapport du comité parlementaire pour les pensions n'a pas été présenté au Parlement dans le mois de mai dernier, et "je doute", dit M. McCurdy, "si mes collègues, de ce comité considéreront cette inaction du gouvernement comme justifiable, ou conforme à l'intérêt public. En me démettant et en exposant mes griefs, j'ai cru que cela pourrait produire un effet favorable aux soldats invalidés et revenus du front, ainsi qu'au public généralement".

M. McCurdy, déclare qu'il reconnaît les sérieuses difficultés que soulève la solution des problèmes soumis à tous les départements, et qu'en se retirant, il n'avait aucune récrimination, ou critique d'un caractère personnel à faire. Il croit, cependant, que l'on peut obtenir des résultats plus grands et plus satisfaisants en envisageant promptement nos problèmes avec courage, et en se préoccupant plus de l'avenir que ne l'ont fait les départements jusqu'à présent.

"L'une des leçons de la guerre", dit M. McCurdy, a été de nous faire voir le besoin d'une préparation dans toutes les affaires publiques; mais nous trouvons maintenant que les problèmes de la démobilisation et de la reconstruction se présentent comme une surprise embarrassante à plusieurs départements, comme la chose paraîtra évidente avant longtemps si nos bataillons ne sont pas retenus inutilement trop longtemps dans le service public."

"La préparation générale à faire face aux conditions nouvelles créées par le retour de la paix", ajoute M. McCurdy, n'a pas, selon moi, reçu une attention suffisante de la part du gouvernement, et ce fait est une cause de perturbation parmi les hommes d'affaires, parmi les membres de la classe ouvrière et aussi une cause d'embarras pour le premier ministre suppléant.

On dit ouvertement à Ottawa que le travail du sous-comité du conseil privé formé expressément dans le but d'aviser aux moyens de développer le commerce, et de pourvoir à la reconstruction sur une base appropriée au régime de la paix, n'a pas progressé. Mais prises par surprise, les commissions de commerce se rendent précipitamment à Londres et dans d'autres centres d'affaires; mais les industries et les hommes d'affaires du Canada ont dû souffrir beaucoup par suite du temps précieux que l'on a perdu. Comme le Dr Cutten, du collègue de l'Acadie, l'a si bien dit récemment: "En temps de guerre" a-

t-il dit, "il faut se préparer pour la paix." on savait que la paix était sur le point d'être conclue. La date même et les conditions de la paix étaient seulement incertains."

En concluant son exposé M. McCurdy a dit: "Tout en étant disposé à occuper toute autre position que l'on voudra me donner, je suis arrivé à la conclusion que je puis, dans les circonstances actuelles, servir plus utilement le pays privément et, comme simple citoyen et homme d'affaires, mon devoir sera d'insister auprès du gouvernement pour qu'il déploie en toutes choses une plus grande activité et un plus grand courage."

Comme M. McCurdy le dit, une commission a été nommée pour accompagner sir Robert Borden en Europe, afin d'essayer d'obtenir des commandes du dehors, et il était évident, après le 1er septembre, que les alliés pourraient bientôt imposer la paix à l'ennemi.

M. McCurdy prétend que l'on a alors tâtonné et remis de jour en jour toute initiative en prévision de cette paix, et que l'armistice étant survenu, le gouvernement s'est trouvé pris comme par surprise.

J'admets que le gouvernement Borden songea, en 1916, à faire quelques préparatifs en prévision de la paix et qu'il envoya une importante délégation en France avec M. F. W. Woods, de Toronto, comme président. Cette commission a certainement fait un bon travail. Elle a été reçue en France à bras ouverts par les Chambres de commerce et par les autorités de toutes les villes et cités qu'elle a visitées. Cette délégation est revenue et a fait rapport. Qu'est-ce qu'a fait le gouvernement sur la réception de ce rapport? Je suis informé qu'aucune initiative n'a été prise jusqu'au jour que sir Robert Borden et la commission de M. Lloyd Harris partirent pour la France. Rien ne fut fait pour profiter des relations créées par la délégation Woods envoyée en France, et rien découlant de ces relations n'a été reçu de France jusqu'à présent. Quelle est, aujourd'hui, la situation? Nous sommes informés que, après le 1er mars prochain, par suite de l'attitude prise par le gouvernement impérial, la Grande-Bretagne refusera d'accepter les produits manufacturés du dehors, même de provenance des Dominions britanniques, si ce n'est en vertu d'un permis spécial, et l'on dit que nous ne pouvons espérer aucun traitement de faveur sur le marché britannique dans ces conditions. Mais ne devons-nous pas nourrir l'espoir de participer à la construction des parties dévastées de la France? Quelqu'un familier avec la présente situation, a rapporté qu'il faudrait plus de vingt années de travail à 100,000 hommes pour reconstruire les parties détruites de la